



ACCÉLÉRER

Les entreprises de technologies
propres canadiennes passent
plus rapidement

du démarrage à
la mise à l'échelle

RAPPORT ANNUEL 2017-2018

Avec le passage à une économie mondiale à faibles émissions de carbone, les technologies propres sont bien placées pour connaître une forte croissance. En fait, on s'attend à ce que le marché mondial des technologies propres triple presque d'ici 2020 et dépasse les 2,5 billions de dollars américains.¹

Les entrepreneurs canadiens de ce secteur ont le talent, la volonté et l'innovation nécessaires pour profiter eux aussi de cette possibilité mondiale. Mais d'autres pays livrent une rude concurrence. Les délais de la R-D se réduisent comme peau de chagrin. L'intégration de données et les progrès dans les technologies de l'information et des communications (TIC) ne cessent d'influer sur les politiques et les pratiques industrielles. La course à la commercialisation n'a jamais été aussi rapide.

C'est pourquoi nous avons avant tout cherché en 2017-2018 à trouver des moyens d'accélérer le soutien que nous apportons aux créateurs canadiens de technologies propres. Nous avons fait en sorte qu'il soit plus simple pour les entreprises d'obtenir des financements, d'exécuter des projets et de s'implanter sur les marchés où elles peuvent mettre leurs technologies à l'échelle.

L'an dernier, qu'il se soit agi de traiter les demandes de financement, de soutenir des démonstrations de technologie à grande échelle ou d'aider les entreprises à définir leur étape suivante vers la commercialisation, TDDC avait un grand objectif : **accélérer** la cadence.

ACCÉLÉRER

¹ Exportation et développement Canada, [Secteur canadien des écotecnologies : comment affronter la concurrence mondiale?](#), octobre 2017.

Table des matières

TDDC EN BREF

2

MESSAGE DU
PRÉSIDENT DU CONSEIL
ET DE LA PRÉSIDENTE-
DIRECTRICE GÉNÉRALE

4

MESURES DE NOTRE
RENDEMENT

6

ACCÉLÉRER L'APPROBATION
DES FINANCEMENTS : PLUS
VITE DANS LE CIRCUIT

7

ACCÉLÉRER LE PROCESSUS
CONTRACTUEL : UNE
FENÊTRE OUVERTE SUR DE
NOMBREUSES POSSIBILITÉS

9

ACCÉLÉRER LES DÉBOUCHÉS
COMMERCIAUX : FACILITER
L'ACCÈS À LA CROISSANCE

11

2017-2018 RÉSULTATS PAR
RAPPORT AUX OBJECTIFS
STRATÉGIQUES

13

ÉTATS FINANCIERS

16

GOUVERNANCE ET
RÉMUNÉRATION

25

ANNEXE :
PROJETS
DE 2017-2018

28

TDDC en bref

Technologies du développement durable Canada (TDDC) aide des entreprises canadiennes à développer et à déployer des solutions technologiques propres à des problèmes liés aux changements climatiques et à des questions relatives à la pureté de l'air, des sols et de l'eau qui soient concurrentielles à l'échelle mondiale.

POUR CE FAIRE, TDDC :

- finance la mise au point et la démonstration de nouvelles technologies environnementales;
- encourage des organisations du secteur privé, les universités, le secteur à but non lucratif et d'autres encore à collaborer à la mise au point et à la démonstration de nouvelles technologies;
- favorise la diffusion rapide de nouvelles technologies dans les secteurs économiques clés du Canada.

NOS FONDS²

Fonds de technologies du DD

Le Fonds de technologies du DD soutient des projets parvenus au stade précommercial susceptibles de présenter des avantages environnementaux et économiques importants et quantifiables. Dans le Budget de 2017, le gouvernement du Canada réservait une enveloppe de 400 millions de dollars à la recapitalisation du Fonds de technologies du DD.

Fonds de biocarburants ProGen

Le Fonds de biocarburants ProGen, dont les derniers versements sont intervenus en mars 2017, a été créé pour faciliter la construction d'installations de démonstration à grande échelle, premières du genre, destinées à produire des biocarburants de la prochaine génération. Le Fonds continuera d'administrer les deux derniers projets actifs jusqu'au 30 septembre 2027.

BILAN DE L'ANNÉE 2017-2018

363

projets³

24

nouveaux projets approuvés en 2017-2018

105

technologies des projets déployées et présentant des avantages environnementaux⁴

96 %

permettent de réduire les émissions de GES

dont

85 %

ont des retombées multiples

Plus de 164,7 millions de dollars

estimation des coûts annuels évités en raison de l'amélioration de la qualité de l'air, des sols et de l'eau.

13,8 mégatonnes de CO₂e

estimation de la réduction des émissions de GES attribuable au soutien de TDDC aux technologies propres

² Pour les critères d'admissibilité, consulter <https://www.sdtc.ca/fr/demander-un-financement/admissibilite/>

³ Nombre total de projets en attente de contrat, faisant l'objet d'un contrat ou terminés au 31 mars 2018.

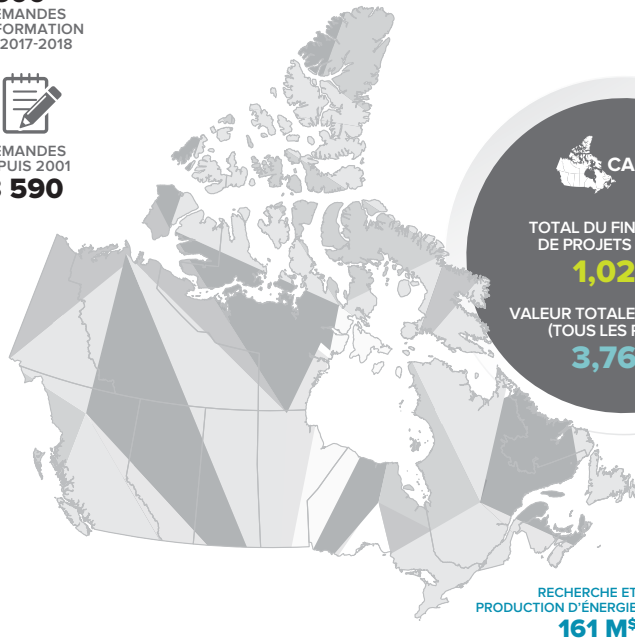
⁴ Nombre total de technologies des projets ayant une incidence réelle sur les émissions de GES et la pureté de l'air, des sols et de l'eau.

**LE FINANCEMENT
DE TDDC EN BREF**

500+
DEMANDES
D'INFORMATION
EN 2017-2018



DEMANDES
DEPUIS 2001
3 590



AGRICULTURE
57 M\$

FONDS DE BIOCARBURANTS PROGEN
82 M\$

UTILISATION DE L'ÉNERGIE
247 M\$

FORESTIERIE, PRODUITS
DU BOIS ET PRODUITS
DES PÂTE ET PAPIER
61 M\$

PRODUCTION
D'ÉLECTRICITÉ
174 M\$

TRANSPORTS
128 M\$

GESTION DES DÉCHETS
109 M\$

EMPLOIS DIRECTS
ET INDIRECTS CRÉÉS
10 943

RECHERCHE ET
PRODUCTION D'ÉNERGIE
161 M\$

*Les nombres et les montants indiqués concernent la période allant de 2001 à 31 mars 2018.

**VALEUR DU PORTEFEUILLE
DE TDDC⁵**

1,02 milliard de dollars

en financement par TDDC de projets de technologies propres

+

2,74 milliard de dollars

en investissements des secteurs public et privé

=

3,76 milliard de dollars

valeur totale du portefeuille

« L'aide de TDDC s'est révélée inestimable quand est venu le moment de démontrer [notre] technologie aux utilisateurs finals et aux investisseurs. »

GreenMantra Technologies

2,53 milliards de dollars

estimation du financement complémentaire total généré par des entreprises financées par TDDC depuis 2001

105

projets financés par TDDC menés à bien⁶

27

nouveaux projets arrivant sur le marché

2,7 milliard de dollars

estimation des revenus annuels générés par les entreprises du portefeuille de TDDC

10 943

estimation du nombre total d'emplois (directs et indirects) attribuables aux projets financés par TDDC

1 506

emplois créés en 2017-2018

5 D'après le nombre total de projets en attente de contrat, faisant l'objet d'un contrat ou terminés au 31 mars 2018.

6 Nombre total de technologies propres prêtes pour le marché.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Un peu plus tôt cette année, plus de 170 entrepreneurs et hauts dirigeants canadiens des secteurs public et privé se sont réunis à l'occasion du Sommet du leadership en technologies propres de TDDC pour discuter du fait que l'environnement concurrentiel mondial dans lequel évoluent les technologies propres a changé et nécessite une nouvelle approche.

Au cours des dix dernières années, la Chine et les États-Unis se sont dotés d'une industrie des technologies propres sophistiquée. Chacun de ces deux pays a adopté une approche délibérée et systémique faisant des entreprises les détentrices des droits de propriété intellectuelle (PI), condition préalable à la commercialisation. Ces pays ont ensuite élaboré un cadre public-privé permettant aux entreprises de faire passer leurs technologies à l'échelle supérieure et, par la suite, d'avoir une plus grande liberté d'agir sur la scène mondiale. Pendant que l'économie mondiale prenait le virage des données, ils faisaient évoluer leur cadre public-privé dans le même sens pour s'assurer que leurs entreprises contrôlent les précieuses données avec lesquelles leurs produits de technologies propres sont en interaction.

L'an dernier, le bureau américain du Commerce a indiqué que le volume des flux de données avait augmenté de 1 200 % ces dix dernières années. Cette hausse a eu des répercussions importantes sur l'industrie des technologies propres. Ainsi, on observe une convergence des outils de soutien du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) avec les technologies propres, ce qui permet aux géants des données et des TIC de mettre à profit leur politique industrielle et leurs pratiques commerciales. Le potentiel de domination de la nouvelle économie devient énorme pour qui sait exploiter la puissance des données.

Les économies de l'innovation qui ont réussi ont de nombreuses leçons à offrir au Canada. Nos entrepreneurs et nos décideurs politiques doivent mieux comprendre l'environnement concurrentiel avec lequel doivent composer les entreprises de technologies propres qui veulent passer au niveau supérieur dans l'économie fondée sur le savoir et les données, et trouver des solutions pragmatiques qui conviennent au Canada.

« Passer à l'échelle supérieure », en 2016, la « PI », en 2017, et les « données », en 2018, ont été les thèmes des trois premiers sommets du leadership en technologies propres organisés par TDDC, et nous sommes fiers d'avoir été au cœur de

ces discussions. En 2019, notre intention est de dynamiser davantage les possibilités pangouvernementales visant à soutenir les meilleures entreprises canadiennes qui sont passées à l'échelle supérieure, et de mieux en tirer parti.

Être aux premières loges

TDDC investit dans tous les secteurs – là où le potentiel de gains environnementaux et économiques est important. Jusqu'à présent, nous avons investi près d'un milliard de dollars dans plus de 300 entreprises canadiennes. Ces dernières ont apporté une contribution supplémentaire de 2,7 milliards de dollars à leurs projets. 90 % d'entre elles sont des entreprises de petite ou moyenne taille. Toutes sont canadiennes – elles sont sources d'emplois, de richesse et de prospérité à long terme pour notre pays.

Étant donné qu'à TDDC, nous travaillons en étroite collaboration avec ces entreprises, nous sommes aux premières loges pour prendre conscience des obstacles auxquels elles font face. Il s'agit en partie d'obstacles auxquels sont confrontées ordinairement toutes les entreprises, comme l'accès au capital, aux clients et au talent. Mais, de plus en plus, ces obstacles comprennent des droits sur les importations, du financement lié et des entraves liées à la PI et aux données.

Par exemple, plusieurs entreprises du portefeuille de TDDC sont touchées par le différend commercial entre la Chine et les États-Unis concernant les panneaux solaires. À d'autres, on demande, dans le cadre de la négociation d'un investissement direct étranger, d'accepter des modalités de financement qui les obligerait à se procurer des biens d'équipement et des matériaux dans le pays du bailleur de fonds. Certains agriculteurs n'ont pas pu avoir accès aux données de leur exploitation pour tester de nouvelles approches innovatrices de l'agriculture. D'autres entreprises de TDDC qui commencent à exporter à l'étranger font face à des obstacles liés aux droits de PI et aux stratégies de liberté d'action.

Toutefois, si nous déployons les efforts nécessaires pour élaborer notre propre cadre stratégique public-privé, nous pourrions faire beaucoup pour aplanir ces obstacles et bien d'autres encore.

Jouer pour gagner

À TDDC, nous avons passé les trois dernières années à repenser notre façon de faire des affaires, ainsi qu'à restructurer nos activités et à les améliorer afin que les besoins de nos entreprises passent avant tout. D'un point de vue stratégique, soutenir les entrepreneurs canadiens aux premières loges sur le marché mondial des technologies propres doit toujours être notre première priorité.

Au cours de la dernière année, nous avons fait en sorte qu'il soit plus simple pour les entreprises d'avoir accès au financement, de mener à bien leurs projets et d'intégrer des marchés où ils peuvent faire passer leurs technologies à l'échelle supérieure. Nous avons raccourci le délai d'approbation des projets de 30 %. Lorsqu'un demandeur de financement a déjà trouvé des partenaires de financement et des partenaires clients, il reçoit maintenant les approbations nécessaires de notre part en moins de trois mois. Grâce à nos partenariats avec la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Québec, une entreprise peut demander des fonds simultanément à TDDC et à sa province, ce qui élimine la multiplication des demandes et des vérifications au préalable. Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec la BDC et EDC. Ainsi, nous leur avons fourni des références et leur avons communiqué les résultats de vérifications au préalable menées pour le compte de nos entreprises, ce qui s'est traduit par un financement de suivi de 86 millions de dollars. Vous trouverez ces exemples, et de nombreux autres, dans les pages du présent rapport annuel.

Du fait de nos efforts, l'examen horizontal de plus de 90 programmes d'innovation fédéraux réalisé par le Secrétariat du Conseil du Trésor a désigné TDDC comme un chef de file du service à la clientèle et de l'information sur la performance environnementale. En tant qu'organisme financé par des derniers publics, nous sommes fiers que l'examen ait révélé aussi que nos frais d'administration sont maintenant deux fois moins élevés que ceux de programmes semblables.

Par ailleurs, TDDC s'acquitte avec succès de son mandat visant à soutenir l'élargissement de l'écosystème des technologies propres du Canada. Étant donné que nos équipes sont quotidiennement en contact avec des centaines d'entrepreneurs du secteur, nous jouissons d'une position unique qui nous permet de voir quels sont leurs défis collectifs, tant sur la scène nationale qu'à l'échelle internationale. Au cours de la dernière année, le personnel de TDDC a pris diverses mesures pour renforcer ce savoir-faire et le mettre à profit pour accroître l'ensemble des connaissances au sein de l'écosystème.

Nous ciblons dorénavant mieux nos démarches quand vient le temps de collaborer avec d'autres bailleurs de fonds et de soutenir les efforts du gouvernement en matière d'approvisionnement. Ces douze derniers mois, l'équipe de TDDC a

participé activement au Carrefour de la croissance propre du gouvernement fédéral. Nous avons également travaillé directement avec le Centre pour un gouvernement vert du gouvernement fédéral, lui offrant notre soutien dans ses efforts pour favoriser l'acquisition de technologies propres canadiennes et faire en sorte que ses activités soient faibles en émissions de carbone, résilientes et écologiques.

Le personnel de TDDC a également conseillé Infrastructure Canada dans l'établissement des critères de son Défi des villes intelligentes, une initiative de 300 millions de dollars visant à mettre en valeur les idées des collectivités locales pour améliorer la qualité de vie de leurs résidents grâce à l'innovation, aux données et aux technologies connectées.

Enfin, des dirigeants d'entreprises soutenues par TDDC, dont Questor, Morgan Solar Inc., Westport Innovations Inc., General Fusion Inc., CarbonCure Technologies Inc., NRStor Inc., et Hydrogenics Corporation, ont participé à la Table sur les technologies propres du programme de Tables sectorielles de stratégies économiques du gouvernement fédéral afin de tracer une feuille de route pour atteindre les objectifs en matière d'innovation du secteur des technologies propres du Canada.

Les technologies propres dans le contexte d'un programme élargi d'innovation

Nous avons été enchantés de voir le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, Navdeep Bains, lancer plus tôt cette année la Stratégie en matière de propriété intellectuelle, une initiative d'envergure nationale. Plus récemment, le ministre Bains et le secrétaire parlementaire David Lametti ont annoncé une consultation nationale sur la transformation numérique et des données. Ces initiatives sont indispensables pour mieux comprendre comment le Canada peut stimuler l'innovation dans une économie fondée sur les données. Les efforts pour renforcer la performance du secteur canadien des technologies propres en matière d'innovation se poursuivent.



Leah Lawrence
Présidente-directrice
générale



Jim Balsillie
Président du Conseil
d'administration

MESURES DE NOTRE RENDEMENT

Notre Accord de financement prévoit la vérification et l'examen continus de notre rendement pour nous assurer nos processus sont efficaces et que nous progressons dans la réalisation de nos objectifs à long terme. Voici, ci-dessous, les faits saillants des examens dont nous avons fait l'objet en 2017-2018 :

ÉVALUATION DU FONDS DE TECHNOLOGIES DU DD (2017)

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Conclusions :

- Le Fonds de technologies du DD reste nécessaire.
- Le modèle de consortium de TDDC est essentiel pour faciliter les partenariats.
- Le Fonds de technologies du DD joue un rôle important dans la mission du gouvernement pour ce qui est d'atteindre les objectifs en matière de réduction des émissions de GES et de permettre aux entreprises canadiennes d'être compétitives à l'échelle internationale.
- Le Fonds de technologies du DD aide à créer des avantages économiques et environnementaux pour l'économie, malgré des problèmes d'estimation.
- TDDC administre efficacement le Fonds de technologies du DD, même s'il existe des problèmes de délai.
- Environ 75 % des projets financés par le Fonds de technologies du DD ont progressé vers la démonstration ou leur démonstration était réussie.
- Le mandat du Fonds de technologies du DD s'arrête à la démonstration, mais un tiers environ des bénéficiaires arrivent sur le marché (c.-à-d. commercialisent leur technologie).

RAPPORT SUR LE FINANCEMENT DE TECHNOLOGIES PROPRES (AUTOMNE 2017)

Commissaire à l'environnement et au développement durable

Conclusions :

- Le processus utilisé par TDDC pour évaluer, approuver et surveiller les projets était rigoureux et objectif.
- TDDC a géré les projets de technologie propre retenus conformément aux critères des fonds.
- TDDC a défini les retombées environnementales de ses fonds, suivi les réductions estimées des émissions de gaz à effet de serre et en a rendu compte.

ÉVALUATION INTÉRIMAIRE DU FONDS DE BIOCARBURANTS PROGEN (2017)

Conclusions :

- Le processus d'examen et de sélection des propositions avait un niveau élevé de diligence raisonnable et donnait les résultats voulus.
- Les gestionnaires de TDDC et les conseillers extérieurs sont très compétents et professionnels.
- Le Fonds de biocarburants ProGen a soutenu la construction de moins d'usines de biocarburants de la prochaine génération qu'espéré au départ, en grande partie à cause de facteurs indépendants de la volonté de TDDC.
- Les deux projets approuvés sont en voie de réaliser leurs objectifs à court terme et auront des répercussions à plus long terme.
- Le Fonds de biocarburants ProGen avait « plusieurs années d'avance sur son temps », et il peut servir de modèle pour de futurs programmes financés par le gouvernement qui soutiendraient la commercialisation de technologies propres.

EXAMEN HORIZONTAL DE PLUS DE 90 PROGRAMMES FÉDÉRAUX D'INNOVATION EN ENTREPRISE ET DE TECHNOLOGIES PROPRES (2017)

Secrétariat du Conseil du Trésor

Conclusions :

- TDDC est un des deux seuls programmes fédéraux de technologies propres qui rendent compte des résultats environnementaux.
- TDDC est reconnue pour ses pratiques exemplaires en ce qui concerne la conception de programmes efficaces et axés sur les clients.
- Les processus de partage de la diligence raisonnable confidentielle utilisés par TDDC aident les entreprises qu'elle finance à recevoir une aide additionnelle d'autres programmes.
- TDDC explique clairement aux demandeurs le processus de demande et de décision.

ACCÉLÉRER L'APPROBATION DES FINANCEMENTS :

PLUS VITE DANS LE CIRCUIT

L'accélération de notre processus de demande et d'approbation de projet se répercute sur tout de bout en bout, de la mise au point, des essais et du déploiement des technologies à la concrétisation des avantages environnementaux et des retombées économiques des innovations écotكنولوجiques canadiennes commercialisées.

Demandes acceptées toute l'année

Auparavant, les entreprises pouvaient demander un financement de TDDC uniquement lorsque nous lancions des appels à demandes de financement, deux fois par an. En 2017-2018, nous sommes complètement passés à un modèle d'acceptation continue de dossiers et, pour la première fois, les entreprises de technologies propres ont pu solliciter des financements à tout moment, autrement dit, quand elles étaient prêtes. Le processus est donc simplifié, le processus contractuel est raccourci et on ne perd pas de temps à attendre la prochaine possibilité d'obtenir un financement.

Faciliter la réussite des demandeurs

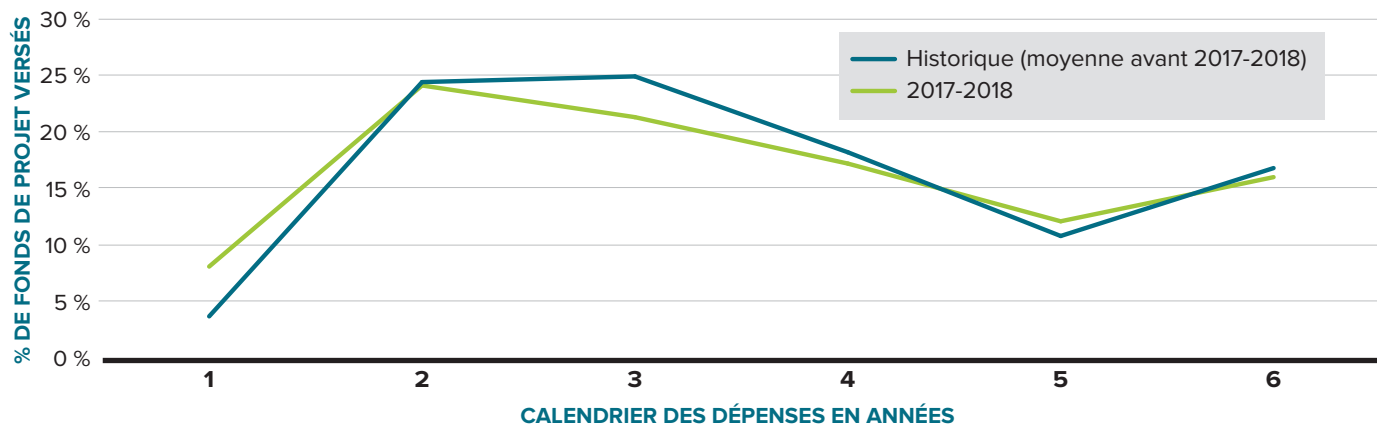
En plus de donner aux demandeurs plus d'occasions de déposer une demande, nous avons réduit nos délais d'approbation des

projets aux fins de financement de 30 % en moyenne en 2017-2018. Dans certains cas, il s'est passé moins de trois mois entre le premier contact et l'approbation du Conseil. Cette accélération profite aux demandeurs retenus et non retenus, les critères de sélection préliminaires moins stricts permettant aux entreprises ne répondant pas aux exigences pour bénéficier d'un financement de se tourner plus rapidement vers d'autres sources potentielles.

L'an dernier, nous avons également continué d'assouplir notre processus d'évaluation en plusieurs étapes en fonction des besoins des demandeurs. Si une entreprise doit marquer une pause à un moment donné – pour affiner un aspect particulier de sa proposition –, elle le peut et elle peut aussi reprendre le processus quand elle est prête, au lieu de devoir déposer un nouveau dossier. En outre, nous offrons aux demandeurs prometteurs des conseils personnalisés pour les aider à améliorer leur proposition et leurs chances de succès.

VERSEMENT PLUS RAPIDE DES FONDS

En simplifiant le processus de demande et d'approbation, nous sommes en mesure de fournir plus rapidement des fonds aux entreprises de technologies propres canadiennes. En 2017-2018, nous avons accéléré les versements de la première année et presque doublé par là même le pourcentage de fonds versés à des nouvelles entreprises par rapport à notre moyenne historique.



Une pause bénéfique pour Metamaterial Technologies

Le fait d'avoir pu suspendre sa demande pour renforcer sa proposition a aidé le néo-écossais Metamaterial Technologies à obtenir un financement de TDDC en mai 2017. L'entreprise, qui cherchait à démontrer le fonctionnement de modules solaires flexibles ultra-légers capables d'absorber la lumière sous tous les angles sans avoir à suivre le soleil, a d'abord déposé un dossier en 2016. Ces modules seraient idéaux pour alimenter les systèmes embarqués de drones et d'autres véhicules, et la proposition de l'entreprise était novatrice, mais il fallait plus de détails sur la valeur tangible de la technologie. Nos experts ont travaillé en étroite collaboration avec l'entreprise pour quantifier les avantages techniques et environnementaux de la technologie et lui ont offert des conseils pratiques sur le processus de demande même.

Quand Metamaterial Technologies a présenté une proposition actualisée en 2017, nous avons pu procéder plus rapidement aux premières étapes de sélection et accorder un financement en moins de trois mois.

« **Cet** investissement nous permet d'accélérer et d'élargir notre recherche-développement pour le secteur des transports. Les transports représentent environ 19 % de la consommation mondiale d'énergie et 23 % des émissions de CO₂ liées à l'énergie. La consommation d'énergie et les émissions de CO₂ des transports devraient augmenter de près de 50 % d'ici 2030 et de plus de 80 % d'ici 2050. »

D^r George Palikaras, président-directeur général et fondateur de Metamaterial Technologies Inc.

Informier le milieu des technologies propres

Pour que plus d'entreprises parviennent à commercialiser leur produit, il faut aussi faire en sorte qu'elles sachent qu'il existe des financements et comment demander à en bénéficier, et il faut les aider à comprendre l'importance des biens immatériels tels que la propriété intellectuelle. En mai 2017, quelques semaines à peine après la présentation du budget fédéral axé sur l'innovation, nous avons organisé à Ottawa notre deuxième Sommet annuel du leadership en technologies propres. L'événement, qui réunissait plus de 170 personnes des milieux gouvernementaux, des écotecnologies et de l'investissement – dont 50 présidents-directeurs généraux et hauts dirigeants d'entreprises financées par TDDC – mettait en évidence les possibilités, programmes et services gouvernementaux offerts aux entrepreneurs canadiens pour accéder à des capitaux, commercialiser et mettre à l'échelle leurs technologies. L'honorable Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, a ainsi présenté un aperçu du Plan pour l'innovation et les compétences.

ACCÉLÉRER LE PROCESSUS CONTRACTUEL :

UNE FENÊTRE OUVERTE SUR DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS

Soumettre plusieurs demandes de financement et remettre des rapports sur le même projet à différents intervenants peut faire perdre un temps précieux et monopoliser des ressources avant la commercialisation. L'an dernier, nous avons pris des mesures pour simplifier le processus et aider à mettre des innovations sur le marché plus rapidement.

Un seul guichet pour accéder aux programmes de technologies propres fédéraux

En 2017-2018, forts d'un projet pilote réalisé en 2016, nous avons adopté une approche pangouvernementale des partenariats fédéraux de TDDC, ce qui permet aux demandeurs et aux entreprises financées de notre portefeuille d'accéder, grâce à un « guichet unique », à d'autres programmes de technologies propres fédéraux, comme le Carrefour de la croissance propre, le Fonds stratégique pour l'innovation, le Défi des villes intelligentes, le Conseil canadien des normes et le Programme d'innovation Construire au Canada. Cette approche nous permet de partager avec nos partenaires fédéraux les critères de financement, l'examen des demandes, la diligence raisonnable et le processus contractuel, et d'orienter les demandeurs vers d'autres programmes, si leur demande ne correspond pas à nos propres critères.

De nombreuses pistes de financement

L'an dernier, nous avons également continué d'élargir nos partenariats avec des organismes provinciaux d'optique commune, en utilisant la même approche du guichet unique qu'au niveau fédéral pour créer de nouvelles occasions de soumettre des demandes de financement et pour simplifier les processus d'examen et de production de rapports.

En 2017-2018, nous avons conclu une entente avec l'Innovative Clean Energy (ICE) Fund de la Colombie-Britannique, et le premier atelier nous a valu 31 nouvelles demandes. Nous avons signé avec le programme Technoclimat de Transition Énergétique Québec un protocole d'entente qui nous a permis de créer pour les entreprises un processus de demande simplifié. Nous avons, de plus, pris des mesures pour établir une présence dans les provinces de l'Atlantique.

Tout en nouant ces nouvelles relations, nous avons renforcé celles que nous entretenions déjà avec Alberta Innovates et Emissions Reduction Alberta. Ces deux partenariats ont maintenant en place des processus de gestion de contrat conjoints, afin de réduire au minimum les formalités de compte rendu des entreprises financées. En Ontario, nous avons élargi notre partenariat avec les Centres d'excellence de l'Ontario et nous avons aussi partagé la diligence raisonnable avec le Fonds d'innovation pour les technologies à faible émission de carbone et le Fonds d'accélération du développement pour les marchés internationaux.

Ce genre de dispositions permet aux entrepreneurs d'avoir accès à des financements provinciaux et fédéraux, où qu'ils présentent leur première demande. Si TDDC a déjà approuvé un projet, ses partenaires acceptent généralement sa diligence raisonnable afin d'accélérer leurs propres approbations.











Plus de possibilités de financement pour le stockage d'énergie novateur de NRStor

En 2017, notre approche à guichet unique a permis au torontois NRStor de présenter une demande conjointe à TDDC et aux Centres d'excellence de l'Ontario (CEO), et aux CEO de profiter de notre diligence raisonnable et de nos compétences durant tout le processus d'évaluation du projet. Le projet? NRStor et son partenaire, Hydrostor, proposaient de construire une installation où serait stockée l'électricité sous forme d'air comprimé et de chaleur, ce qui aiderait le réseau électrique ontarien à utiliser au mieux sa production d'électricité.

Comme Hydrostor a reçu un financement de TDDC en 2011, nous nous sommes servis de notre connaissance de la technologie de base pour accélérer l'approbation du projet de NRStor pour la prochaine application commerciale de sa solution écotechnologique.

Rapports d'étape facilités pour DarkVision Technologies

En 2017, nous nous en sommes remis à la diligence raisonnable exercée par Emissions Reduction Alberta (ERA) pour approuver une expansion de projet du britanno-colombien DarkVision Technologies. DarkVision met au point une technologie d'imagerie par ultrasons unique pour inspecter et voir l'intérieur des puits de pétrole et de gaz. DarkVision proposait d'élargir la portée du projet original, qui ne visait que les puits thermiques, à d'autres puits de pétrole et de gaz non classiques, et TDDC a rapidement approuvé un financement additionnel afin que DarkVision puisse procéder à l'essai de ces applications et à l'étude de marchés supplémentaires.

Même avec un projet plus important, DarkVision bénéficie d'un processus de compte rendu simplifié. Les processus de gestion de contrat conjoints que TDDC a mis en place avec ERA prévoient des rapports d'étape communs, ce qui permet à DarkVision de ne préparer qu'un rapport pour TDDC et ERA.

« **Nous** sommes ravis de travailler avec TDDC et nos partenaires de consortium pour mettre cette technologie sur le marché et aider le secteur canadien des hydrocarbures à diminuer ses coûts, à optimiser la production et à réduire son empreinte environnementale. »

Stephen Robinson, président-directeur général, DarkVision Technologies Inc.

ACCÉLÉRER LES DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX :

FACILITER L'ACCÈS À LA CROISSANCE

Même lorsque des innovations présentent un solide potentiel commercial, on ne sait pas toujours très bien quels sont les meilleurs débouchés, ou sur quoi ils peuvent mener. En simplifiant nos processus et en renforçant nos alliances avec des partenaires dans les portefeuilles canadiens du développement des affaires et des exportations, nous aidons des entreprises à exploiter les meilleures pistes et à commercialiser plus vite leurs technologies.

S'adapter au potentiel commercial

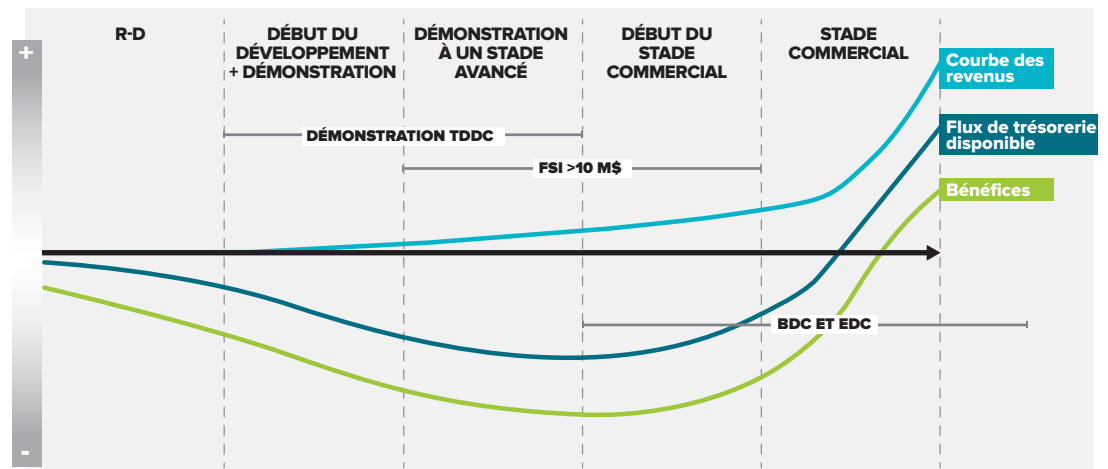
Les projets que nous finançons sont clairement définis et délimités. Cependant, il arrive qu'une analyse d'investissement solide amène à modifier la portée ou la définition afin de saisir des occasions inattendues. En restant ouverts à ces types d'ajustements, nous sommes toujours en mesure d'appuyer et d'accélérer la commercialisation de technologies, même après que les projets financés sont en cours, et donc d'augmenter le financement pour étudier de nouvelles applications de produit ou de nouveaux segments de marché sans que l'entreprise ait à présenter une nouvelle demande.

Faire connaître au monde entier les technologies propres canadiennes

En 2017-2018, nous avons renforcé nos relations avec la Banque de développement du Canada (BDC) et Exportation et développement Canada (EDC) afin d'aider les entreprises à trouver des investisseurs privés et à accéder à de nouveaux marchés canadiens et étrangers. Le gouvernement ayant donné aux deux entités un mandat important dans le Budget de 2017, à savoir aider les entreprises de technologies propres dans la mise à l'échelle, nous avons officialisé un système homogène pour le transfert d'entreprises déjà financées par TDDC, y compris le partage de l'analyse technique détaillée des projets. Cela a contribué à l'annonce par la BDC, en avril 2018, d'accords de financement d'une valeur globale de 40 millions de dollars conclus avec quatre entreprises de technologies propres très prometteuses qui avaient réalisé des projets avec TDDC.

TRANSITION EN DOUCEUR D'ENTREPRISES À FORT POTENTIEL

Notre relation de travail avec la BDC et EDC prépare le terrain pour la commercialisation, ce qui permet d'augmenter les revenus, le flux de trésorerie et la rentabilité des entreprises de technologies propres canadiennes.



Garder ici la solution de DMF Medical pour réduire les émissions de GES

DMF Medical Incorporated, d'Halifax, met au point une solution de nouvelle génération sans produits chimiques pour éliminer le CO₂ des circuits d'anesthésie générale, ce qui réduira les émissions de GES des hôpitaux. Lorsque l'acquisition inattendue de son partenaire de fabrication a modifié ses accords de production, un financement a été nécessaire pour rapatrier la fabrication et l'assemblage des appareils à Halifax (Nouvelle-Écosse). DMF Medical avait déjà été financé par TDDC en 2014 pour démontrer sa technologie. Nous avons donc répondu rapidement à cette demande afin de soutenir la promotion de son produit.

Activer une nouvelle application de la technologie de recyclage de Polystyvert

L'an dernier, le montréalais Polystyvert Inc. a compris en pleine réalisation de son projet financé par TDDC qu'en plus de recycler le polystyrène (autrement dit, le Styrofoam), il pouvait en fait ramener le matériau à son état initial pour une réutilisation sur le marché, réduisant ainsi les déchets qui finissent dans les décharges et ramenant au minimum la consommation d'eau pendant la fabrication. Nous avons rapidement examiné et approuvé la modification, et accordé des fonds supplémentaires à Polystyvert en moins de quatre mois.

« Avec ce financement, non seulement nous pourrions commencer à acheter le matériel nécessaire pour prendre de l'expansion, mais nous nous rapprocherons aussi de notre objectif ultime, qui est de créer pour le polystyrène une économie circulaire accessible dans tout le Québec, tout le Canada et, pour finir, dans le monde entier.

Solenne Brouard Gaillot, présidente, Polystyvert

Histoire de deux entreprises : Ensyn et GHGSat

Ensyn Technologies Inc. d'Ottawa, et GHGSat Inc. de Montréal, toutes deux déjà soutenues par TDDC, ont reçu un financement de la BDC en 2017-2018.



En 2003, Ensyn a reçu de TDDC un financement pour l'aider à construire une raffinerie de biocarburants et de produits biochimiques de démonstration d'une capacité de 12 millions de litres par an utilisant la biomasse ligneuse comme matière première. À présent, avec l'aide de la BDC, Ensyn et ses partenaires ont construit à Port Cartier (Québec) une installation commerciale qui convertit des résidus forestiers en 40 millions de litres de combustible de chauffage renouvelable par an et réduit par là même les émissions de CO₂e de 70 000 tonnes par an.



GHGSat, dont le financement est plus récent, a terminé son projet de démonstration de TDDC en 2016 avec le lancement du premier satellite à haute résolution du monde qui mesurera et surveillera les émissions de GES. L'entreprise compte utiliser le financement de la BDC pour prendre de l'expansion et construire une constellation de satellites.



RÉSULTATS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Notre orientation stratégique pour 2017-2018 visait à renforcer la compétitivité du Canada sur le marché mondial des technologies propres en aidant les entrepreneurs canadiens dans leurs efforts de mise à l'échelle. Nous nous sommes donc fixé quatre objectifs à atteindre dans le courant de l'année :

Objectif organisationnel	Atteint
<p>1. Nous concentrer sur notre activité principale et nous positionner en vue de l'avenir</p> <p>TDDC cherche continuellement à faciliter ses rapports avec les demandeurs. Il est prévu, à cet effet, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • simplifier encore nos processus de demande de financement; • réduire le temps entre le premier contact et la décision de financement, puis le premier paiement, de sorte que tout le processus corresponde mieux aux attentes du marché. <p>En tant qu'organisation qui apporte un financement fédéral à des entreprises canadiennes de technologies propres, nous veillerons à la bonne administration de l'argent des contribuables canadiens, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en continuant de mettre l'accent sur un fonctionnement efficace et sur la qualité du service; • en faisant en sorte que les subventions aillent aux technologies et aux entreprises les plus prometteuses pour ce qui est de produire les résultats économiques et environnementaux souhaités. 	
<p>2. Soutenir la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques</p> <p>TDDC joue un rôle majeur dans la coopération fédérale-provinciale en appui aux entrepreneurs du secteur des technologies propres. Par conséquent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nous avons formé plusieurs partenariats provinciaux et nous cherchons à en former d'autres, y compris à renforcer des liens de coopération existants en Alberta et en Ontario; • nous étudions de nouvelles possibilités en Colombie-Britannique, au Québec et dans le Canada atlantique, où nous prévoyons de lancer plusieurs initiatives conjointes clés dans un proche avenir; • nous avons renforcé la communication de données et les capacités de l'« arrière-guichet » en ce qui concerne les plateformes de TI communes, simplifiant par là même les processus de demande de financement. <p>TDDC soutiendra également l'élaboration de règlements et de normes stratégiques. Nous travaillerons avec le Conseil canadien des normes et les partenaires provinciaux afin de contribuer à la rédaction de codes, de normes et de règlements efficaces axés sur les résultats qui soutiennent et encouragent l'essai et l'adoption de nouvelles technologies.</p> <p>Enfin, nous permettrons l'exportation de technologies propres en travaillant avec Affaires mondiales Canada, la Corporation commerciale canadienne et les partenaires provinciaux pour appuyer les stratégies d'exportation de nos entreprises à fort potentiel.</p>	

Objectif organisationnel	Atteint
<p>3. Employer une approche pangouvernementale pour appuyer l'innovation en matière de technologies propres</p> <p>TDDC est fière de soutenir ses partenaires fédéraux et d'utiliser ses compétences en technologies propres pour aider ses partenaires à réaliser leurs objectifs et mandats respectifs. TDDC est bien placée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • agir en qualité de consultant et de conseiller de confiance et donner son avis aux partenaires fédéraux ayant un volet technologies propres dans leur mandat et leurs objectifs d'exécution de programme; • chercher des occasions d'utiliser ses compétences en technologies propres et de faire profiter des partenaires clés de ses ressources, s'il y a lieu. <p>Dans le cadre de notre approche pangouvernementale, nous soutiendrons également des efforts d'approvisionnement stratégique. Par l'approvisionnement stratégique, nous appuierons l'effort pangouvernemental de réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble des activités du gouvernement fédéral.</p>	
<p>4. Mettre l'accent sur des domaines où le Canada a un avantage pour les entreprises procédant à une mise à l'échelle</p> <p>TDDC élabore des stratégies ciblées pour les entreprises du portefeuille présentant un potentiel de mise à l'échelle important. Un élément essentiel à cet égard est le soutien nécessaire apporté aux entreprises engagées dans des activités de mise à l'échelle ou envisageant de telles activités. Nous ne ménageons pas nos efforts pour apporter un soutien plus utile et complexe à nos entrepreneurs et nous nous concentrons de plus en plus sur les moyens de promouvoir davantage la technologie propre et l'entreprise. D'un point de vue pratique, cela comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborer des stratégies ciblées pour les entreprises du portefeuille en reconnaissant que les entreprises en démarrage et celles qui en sont à la mise à l'échelle ne sont pas les mêmes; • défendre et vanter nos entreprises à fort potentiel et les aider à utiliser le Service de croissance accélérée et d'autres initiatives clés d'ISDE en matière de mise à l'échelle. <p>La deuxième partie de cet objectif comprend l'explication minutieuse du rôle de TDDC dans la stratégie de capitalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • approfondir le travail du groupe d'étude du Conseil d'administration de TDDC sur le financement précoce de la commercialisation en préparant des études de cas et en collaborant avec des partenaires clés pour comprendre les lacunes existantes; • continuer de collaborer avec Exportation et développement Canada (EDC) et la Banque de développement du Canada (BDC) dans nos efforts. 	

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS POUR 2018-2019

En 2018-2019, nous continuerons de mettre l'accent sur des améliorations opérationnelles, afin d'attirer des demandeurs de qualité et de soutenir les entreprises se trouvant déjà dans le portefeuille pour qu'elles puissent affronter la concurrence et réussir sur le marché mondial. Dans l'optique de l'accélération de la commercialisation et de l'entrée sur le marché, nos objectifs pour l'exercice 2018-2019 sont les suivants :

1

Mettre l'accent sur un fonctionnement efficace pour apporter un soutien de qualité aux nouveaux demandeurs et aux entreprises actuellement dans le portefeuille.

2

Servir de « centre de connaissances » pour la diffusion stratégique de l'expérience des entreprises de technologies propres au Canada.

3

Adopter une approche de type Équipe Canada dans la collaboration avec les partenaires fédéraux et provinciaux afin de soutenir les entrepreneurs canadiens.

4

Aider les entrepreneurs canadiens à accélérer et à mettre à l'échelle des technologies dans les secteurs prioritaires canadiens.

États financiers de la

FONDATION DU CANADA POUR L'APPUI TECHNOLOGIQUE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Exercice clos le 31 mars 2018

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ottawa, Canada
Le 27 juin 2018

Ernst & Young S.R.L./S.E.M.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

FONDATION DU CANADA POUR L'APPUI TECHNOLOGIQUE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

État de la situation financière

Au 31 mars (avec information comparative au 31 mars 2017)
(en milliers de dollars)

	Fonds de technologies du DD	Fonds de biocarburants ProGen	Total 2018	Total 2017
Actif				
Actif à court terme:				
Trésorerie	38 791 \$	9 933 \$	48 724 \$	25 707 \$
Débiteurs	24	–	24	102
Taxe de vente harmonisée à recevoir	228	–	228	75
Débiteurs interfonds (note 3)	102	–	102	99
Charges payées d'avance	265	–	265	132
	39 410	9 933	49 343	26 115
Placements (note 4)	10 091	–	10 091	36
Immobilisations (note 5)	1 238	–	1 238	1 294
	50 739 \$	9 933 \$	60 672 \$	27 445 \$
Passif et apports reportés				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	828 \$	8 \$	836 \$	829 \$
Créditeurs interfonds (note 3)	–	102	102	99
	828	110	938	928
Apports reportés				
Charges d'exercices futurs (note 6)	49 911	9 823	59 734	26 517
Engagements (note 8)				
Actifs nets	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	50 739 \$	9 933 \$	60 672 \$	27 445 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CANADA POUR L'APPUI TECHNOLOGIQUE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

État de la situation financière

Au 31 mars (avec information comparative au 31 mars 2017)
(en milliers de dollars)

	Fonds de technologies du DD	Fonds de biocarburants ProGen	Total 2018	Total 2017
Revenus				
Comptabilisation des apports reportés (note 6)	68 444 \$	611 \$	69 055 \$	111 028 \$
Charges				
Évaluation et développement de projets	2 454	34	2 488	2 589
Gestion de projets	1 452	317	1 769	1 924
Développement de partenariats et soutien de projets	1 161	10	1 171	1 775
Gouvernance et direction	1 072	79	1 151	1 254
Administration générale	3 420	171	3 591	2 956
	9 559	611	10 170	10 498
Débours liés aux projets	58 885	–	58 885	100 530
Total des charges	68 444	611	69 055	111 028
Excédent des revenus sur les charges	– \$	– \$	– \$	– \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CANADA POUR L'APPUI TECHNOLOGIQUE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

État de la situation financière

Au 31 mars (avec information comparative au 31 mars 2017)
(en milliers de dollars)

	Fonds de technologies du DD	Fonds de biocarburants ProGen	Total 2018	Total 2017
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités de fonctionnement				
Excédent des revenus sur les charges	– \$	– \$	– \$	– \$
Éléments hors trésorerie				
Amortissement des immobilisations	414	–	414	355
Comptabilisation des apports reportés	(68 444)	(611)	(69 055)	(111 028)
Revenu de placement	631	113	744	312
Variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie	(164)	(37)	(201)	122
	(67 563)	(535)	(68 098)	(110 239)
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations	(358)	–	(358)	(457)
Activités de financement				
Ventes (achats) de placements, montant net	(9 988)	25	(9 963)	–
Apports reportés reçus	101 436	–	101 436	122 435
	91 448	25	91 381	122 435
Augmentation (diminution) de la trésorerie	23 527	(510)	23 017	11 739
Trésorerie au début de l'exercice	15 264	10 443	25 707	13 968
Trésorerie à la fin de l'exercice	38 791 \$	9 933 \$	48 724 \$	25 707 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

1 – Description de la Fondation

La Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable – Canada Foundation for Sustainable Development Technology (la « Fondation ») est une société qui a été prorogée le 22 mars 2002 en vertu de la *Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable* (L.C. 2001).

La Fondation n'est pas un mandataire de Sa Majesté, mais elle a l'obligation de rendre compte au Parlement par l'entremise d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. La Fondation est une entité non imposable en vertu du paragraphe 149.1 (i) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Le mandat, la gouvernance, les activités et les obligations de rendement de la Fondation, de même que son obligation de rendre compte et ses rapports avec le gouvernement du Canada, sont définis dans la loi applicable et dans les ententes de financement que la Fondation a conclues avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. La Fondation est donc entièrement responsable de ses activités devant le gouvernement du Canada, lesquelles ont pour but de favoriser le développement et la démonstration rapides de solutions technologiques novatrices aux problèmes d'importance nationale liés au changement climatique et à la qualité de l'air, de l'eau et des sols.

La Fondation gère deux fonds, qui sont décrits ci-après : le Fonds de technologies du DD et le Fonds de biocarburants ProGen.

Fonds de technologies du DD

Au 31 mars 2018, la Fondation avait reçu 550 M\$ en subventions et 206 M\$ en apports, et est admissible à recevoir 209 M\$ en apports supplémentaires du gouvernement du Canada à titre d'aide financière aux projets de mise au point et de mise à l'épreuve de nouvelles technologies susceptibles de faire progresser le développement durable, y compris des technologies visant à trouver des solutions aux problèmes des changements climatiques, de la qualité de l'air, de la propreté de l'eau et de la salubrité des sols. Ce soutien est accordé aux bénéficiaires admissibles qui ont établi des partenariats regroupant une entreprise commerciale du secteur privé et une ou plusieurs des entités suivantes : une entreprise commerciale du secteur privé, une université ou un collège, un institut de recherche du secteur privé, une société sans but lucratif ou une société d'État fédérale ou provinciale (ou une filiale de celle-ci), dont le rôle est de fournir des ressources ou des installations au consortium en tant que sous-traitant.

Le versement des apports admissibles se fera en fonction des exigences en matière de trésorerie et pourra s'échelonner jusqu'au 31 mars 2023. Chaque exercice, le gouvernement du Canada verse à la Fondation une somme basée sur une projection des décaissements qu'elle devra effectuer pour répondre aux besoins de financement des projets.

La Fondation veillera à ce que des fonds soient disponibles pour financer de nouveaux projets admissibles au moins jusqu'au 30 juin 2017, les montants non répartis étant reportés à des périodes futures. À l'exception d'une somme raisonnable réservée pour l'évaluation et la surveillance des projets et pour les frais de liquidation, la Fondation s'efforcera également de gérer et de déboursier la totalité des fonds d'ici le 31 mars 2025.

Fonds de biocarburants ProGen (FBPG)

Le FBPG fournit un soutien financier visant l'établissement d'installations novatrices de démonstration à grande échelle des voies de production pour la prochaine génération de carburants renouvelables. Cette aide financière est offerte aux bénéficiaires admissibles, y compris les sociétés à but lucratif, les sociétés de personnes, les sociétés en commandite ou les fiduciaires de revenu d'entreprise dotées d'une capacité juridique au Canada et ayant accès à une expertise au chapitre des voies de production de la prochaine génération de carburants renouvelables. Les ententes de soutien financier aux bénéficiaires admissibles comprennent des dispositions relatives au remboursement à même les flux de trésorerie disponibles découlant du projet faisant l'objet du financement.

La Fondation a déboursé, jusqu'au 31 mars 2018 (la « période de débours »), sa part des coûts des projets admissibles engagés par les bénéficiaires admissibles. À l'exception d'une somme raisonnable réservée pour la surveillance et l'évaluation des projets, le recouvrement des remboursements et les frais de liquidation, la Fondation doit rembourser au gouvernement du Canada toute tranche du FBPG à la fin de l'entente de financement, soit le 30 septembre 2027 ou après la fin de la période de débours, lorsque le déterminera le gouvernement du Canada, selon l'événement qui surviendra le plus tôt.

Le FBPG a cessé d'accepter les demandes d'aide financière le 3 décembre 2014.

2 – Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public et s'appuient sur les principales méthodes comptables suivantes. Un état des gains et pertes de réévaluation et un état de l'évolution de l'actif net ne sont pas inclus puisqu'ils n'auraient pas fourni d'informations significatives additionnelles. Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié cinq nouvelles normes qui sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2017. Les nouvelles normes comptables sont *Information relative aux apparentés* (SP2200), *Actifs éventuels* (SP3320), *Actifs* (SP3210), *Droits contractuels* (SP3380) et *Opérations interentités* (SP3420). L'adoption de ces normes n'a pas entraîné d'incidences financières ou de changements aux informations fournies dans les états financiers de la Fondation.

(a) Comptabilisation des produits :

La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les cotisations, selon laquelle les cotisations, y compris les subventions reçues et les intérêts gagnés sur les montants investis, sont reportées et comptabilisées à titre de revenu au cours de l'exercice pendant lequel les dépenses correspondantes sont engagées. Un montant à recevoir est comptabilisé s'il peut être estimé de façon raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement sûr. Les cotisations sont limitées aux décaissements pour des projets de technologies de développement durable admissibles et les activités de la Fondation, comme définis dans les ententes de financement.

(b) Sorties de fonds affectées aux projets :

Les sorties de fonds affectées aux projets sont comptabilisées à titre de charges lorsqu'elles sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits.

(c) Immobilisations :

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement qui est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs en utilisant les durées suivantes :

Actifs	Années
Équipements informatiques	3
Logiciels	2 à 5
Équipement et mobilier de bureau	5
Améliorations locatives	Durée du contrat de location ou, si elle est plus courte, la durée de vie utile

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de services de la Fondation, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

(d) Instruments financiers :

Les instruments financiers comprennent la trésorerie, les créances, les placements, les dettes fournisseurs et les charges à payer.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis sont comptabilisés au coût ou au coût amorti, à l'exception de la trésorerie qui est comptabilisée à la juste valeur.

Lorsqu'un actif financier est vendu, les gains et les pertes latents antérieurement comptabilisés dans les cotisations reportées sont contrepassés et comptabilisés dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition des instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés lors de l'acquisition et des coûts de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les normes exigent qu'une organisation classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux d'information pouvant être utilisés pour mesurer la juste valeur :

- Niveau 1 – Prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour les actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données observables ou corroborées, autres que les prix du niveau 1 tels que les prix cotés d'actifs ou de passifs semblables sur des marchés inactifs ou données de marché pour pratiquement toute la durée des actifs ou des passifs;
- Niveau 3 – Données non observables soutenues par peu ou pas d'activité sur le marché et qui influent largement sur la juste valeur des actifs ou des passifs.

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier doit être classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

L'instrument financier comptabilisé à la juste valeur à l'état de la situation financière est composé de trésorerie et est classé au niveau 1.

(e) Charges :

La Fondation classe les charges par fonction dans l'état des résultats. La Fondation ne reclasse pas les charges entre les fonctions, et toutes les dépenses sont comptabilisées directement à la fonction auxquelles elles se rapportent.

(f) Utilisation des estimations :

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des présents états financiers et sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice clos le 31 mars 2018. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues tous les ans et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés aux états financiers de la période où ils sont confirmés. Les estimations les plus importantes utilisées dans la préparation des présents états financiers comprennent la durée de vie utile estimative des immobilisations et le montant des charges à payer.

3 – Solde et opérations interfonds

Les soldes des débiteurs et créditeurs interfonds ne portent aucun intérêt et ne sont pas régis par des modalités de remboursement. Au 31 mars 2018, la somme de 102 \$ (99 \$ au 31 mars 2017) en frais d'exploitation et en frais communs de personnel engagés au nom du FBPG par le Fonds de technologies du DD restait encore à rembourser.

4 – Placements

		2018		2017	
Fonds de technologies du DD	Niveau	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti
Comptes de marché monétaire	1	10 091	10 091	11	11
		10 091 \$	10 091 \$	11 \$	11 \$

		2018		2017	
Fonds de biocarburants ProGen	Niveau	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti
Comptes de marché monétaire	1	–	–	25	25
		– \$	– \$	25 \$	25 \$

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des exercices clos les 31 mars 2018 et 2017. Les placements sur le marché monétaire comprennent des placements comme les comptes d'épargne à intérêt élevé et les dépôts à terme.

(a) Risque de marché :

Risque de taux d'intérêt

Les placements dans les instruments financiers exposent la Fondation au risque d'investissement. Ce risque découle des variations de taux d'intérêt si les instruments de placement sont retirés avant l'échéance ou si les taux d'intérêt du marché deviennent beaucoup plus élevés que ceux des placements de la Fondation. La Fondation investit dans des comptes de marché monétaire, que la direction juge peu risqués.

Risque de prix

Les comptes de marché monétaire sont un simple compte de dépôt à terme, créé aux fins de placement.

Risque de concentration

Le risque de concentration est présent lorsqu'une proportion importante du portefeuille est investie dans des titres qui présentent des caractéristiques similaires ou qui sont affectés par des conditions économiques, politiques et autres conditions similaires. La direction croit que les placements dans les comptes de marché monétaire décrits ci-dessus ne présentent pas un risque excessif.

(b) Risque de crédit :

Le risque de crédit est la possibilité qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les montants à recevoir comprenant surtout des montants à recevoir liés aux taxes de vente, le Fonds a établi que le risque de crédit connexe était faible. L'exposition maximale au risque de crédit de la Fondation correspond au solde des montants à recevoir présenté à l'état de la situation financière.

5 – Immobilisations

			2018	2017
Fonds de technologies du DD	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	353 \$	212 \$	141 \$	120 \$
Logiciels	1 952	1 184	768	1 038
Mobilier et matériel de bureau	100	52	48	6
Améliorations locatives	1 012	731	281	130
	3 417 \$	2 179 \$	1 238 \$	1 294 \$

Au cours de l'exercice, des immobilisations ont été acquises au coût total de 358 \$ (457 \$ en 2017)

Au 31 mars 2017, le coût et l'amortissement cumulé se chiffraient respectivement à 3 059 \$ et 1 765 \$.

La valeur comptable nette des immobilisations du FBPG était de néant au 31 mars 2018 (néant).

6 – Apports reportés – charges d'exercices futurs

Les apports reportés liés aux charges d'exercices futurs représentent le solde inutilisé du Fonds qui sera affecté

aux activités de la Fondation et aux projets admissibles d'appui technologique au développement durable, tel qu'il est prévu dans les ententes de financement. La variation du solde des apports reportés s'établit comme suit :

	Fonds de technologies du DD	Fonds de biocarburants ProGen	Total 2018	Total 2017
Solde au début de l'exercice	16 196 \$	10 321 \$	26 517 \$	14 798 \$
Apports fédéraux reçus	101 540	–	101 540	124 402
Autres apports reçus (déduction faite des montants utilisés)	(104)	–	(104)	(1 967)
Revenu d'intérêts	723	113	836	312
Moins le montant constaté à titre de revenus	(68 444)	(611)	(69 055)	(111 028)
Solde à la fin de l'exercice	49 911 \$	9 823 \$	59 734 \$	26 517 \$

7 – Gestion du capital

La Fondation définit le capital comme étant les apports reportés afférents aux charges d'exercices futurs.

Les objectifs de la Fondation dans la gestion de son capital consistent à préserver sa capacité de poursuivre ses activités et sa stratégie de promotion de l'appui technologique au développement durable et de la prochaine génération des biocarburants renouvelables auprès de projets admissibles qui respectent le mandat et les critères du bailleur de fonds, soit

le gouvernement du Canada, et qui bénéficient aux autres parties prenantes. La direction surveille en permanence les effets de l'évolution de la conjoncture économique sur son portefeuille de placements et sur ses engagements financiers.

La Fondation n'est pas assujettie, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital et sa stratégie générale en matière de capital demeure inchangée depuis l'exercice clos le 31 mars 2018.

8 – Engagements

Fonds de technologies du DD :

À ce jour, le Fonds de technologies du DD a accordé des contributions de 938 M\$ et a des engagements en cours de 228 M\$ qui seront versés de 2018 à 2025.

Les engagements aux termes de contrats de location visant des locaux de bureaux de la Fondation sont les suivants :

	2019	2020	2021	2022	2023 et années suivantes
En millions de dollars	0,6 \$	0,5 \$	0,5 \$	0,2 \$	–

Fonds de biocarburants ProGen :

Le Fonds de biocarburants ProGen n'a aucun engagement en cours, toutes les contributions ayant été versées au 31 mars 2018.

GOVERNANCE ET RÉMUNÉRATION

GOVERNANCE

Conseil d'administration

TDDC est dirigée par un Conseil d'administration dont la composition reflète les intérêts généraux des secteurs public, privé et universitaire canadiens. Le Conseil d'administration compte 15 membres, dont sept (parmi lesquels le président) sont nommés par le gouvernement du Canada et huit par le Conseil des membres.

Le Conseil comprend cinq comités : le Comité de vérification, le Comité de gouvernance d'entreprise, le Comité des ressources humaines et deux Comités d'examen de projets (soit un pour le Fonds de technologies du DD et un pour le Fonds de biocarburants ProGen).

Les membres du Conseil d'administration sont tenus de signaler tout conflit d'intérêts potentiel et de s'abstenir de participer à toute discussion dont le sujet pourrait créer de tels conflits.

Jim Balsillie

Président du Conseil d'administration de TDDC, fondateur et président du conseil d'administration, Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale

Sarah Kavanagh

Vice-présidente du Conseil d'administration de TDDC, présidente du Comité de vérification de TDDC, administratrice de sociétés, Valeant Pharmaceuticals, Hudbay Minerals et WPT Industrial REIT; ancienne administratrice et commissionnaire, Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Leanne Bellegarde

Directrice, Inclusion stratégique, Nutrien

John Bradlow

Président du Comité des ressources humaines de TDDC, associé, Penfund

Geoff Cape

Chef de la direction, Evergreen

Ross Creelman

Directeur général, Northern Energy Solutions

Judy Fairburn

Directrice générale; Global Advisory Council – Emerald Technology Ventures
Présidente sortante, Alberta Innovates; ancienne vice-présidente exécutive de l'Innovation, Cenovus Energy Inc.

Dan Gagnier

Président du Comité d'examen de projets de TDDC (Fonds de biocarburants ProGen), *consultant et modérateur des relations entre le Québec et les Autochtones*

Ron Koudys

Président, Ron Koudys Landscape Architects

George Lafond

Conseiller en expansion d'entreprise auprès des Premières nations

Jason Lee

Président du Comité d'examen de projets de TDDC (Fonds de technologies du DD), président, Spry Consulting

Gary Lunn

Président du Comité de gouvernance de TDDC, ancien ministre de Ressources naturelles

Ellen McGregor

Présidente-directrice générale, Fielding Environmental

Andrée-Lise Méthot

Fondatrice et associée directrice, Cycle Capital Management

Juergen Puetter

Président, Aeolis Wind Power Corporation, président, Blue Fuel Energy

Au 31 mars 2018. Voir la liste des membres actuels du Conseil d'administration à www.sdtc.ca.

Conseil des membres

Ensemble, les 14 chefs de file membres de la Fondation offrent un point de vue éclairé et représentatif sur la réalisation de la mission et des objectifs de TDDC et y contribuent.

Bernd Christmas

Directeur général, Gitpo STORMS

Timothy Egan

Président et directeur général,
Association canadienne du gaz

Christine Hollstedt

Associée principale, Inspiring Leadership

Wally Hunter

Directeur général, EnerTech Capital

Brenda Kenny

Présidente-directrice générale retraitée,
Association canadienne de pipelines d'énergie

Pierre Lapointe

Président et chef de la direction, FPIInnovations

Sergio Marchi

Président-directeur général,
Association canadienne de l'électricité

Susan McArthur

Associée-directrice, GreenSoil Investments

John Ruffolo

Directeur général, OMERS Ventures

Kathleen Sendall

Administratrice de sociétés

Andrew Stuart

Président-directeur général, Isowater Corporation,
président du conseil d'administration de Sustainability Shift

Dan Wicklum

Directeur général, Canada's Oil Sands Innovation Alliance

Comité d'examen de projets

Le Comité d'examen de projets repère les technologies présentant un solide potentiel sur le plan environnemental et concurrentiel. Ensuite, il transmet ses recommandations au Conseil d'administration pour approbation finale.

Leah Lawrence

Coprésidente du Comité d'examen de projets,
présidente-directrice générale de TDDC

Jason Lee

Coprésident du Comité d'examen de projets,
président, Spry Consulting

Leo de Bever

Président du conseil d'administration, Nauticol Energy

Jack Gin

Fondateur, Jack Gin Family Foundation

Gary Lunn

Ancien ministre des Ressources naturelles

Ian MacGregor

Président, North West Capital Partners

Ellen McGregor

Directrice générale, Fielding Chemical Technologies

Andrée-Lise Méthot

Fondatrice et associée directrice,
Cycle Capital Management

Christian Zabbal

Directeur général, Spring Lane Capital

Rosemary Zigrossi

Consultante, Promontory Financial Group

Au 31 mars 2018. Voir la liste des membres actuels du Conseil d'administration à www.sdtc.ca.

RÉMUNÉRATION

Conseil d'administration

Poste	Rémunération annuelle*
Président	12 000 \$
Vice-présidente	9 000 \$
Administrateurs	5 000 \$

* Tous les administrateurs ont reçu un jeton de présence de 550 \$ par jour de réunion. Les administrateurs qui siègent aux Comités d'examen de projets reçoivent un jeton de présence de 1 500 \$ par jour de réunion.

Haute direction

Conformément à l'Accord de financement, la rémunération pour l'année financière se terminant le 31 mars 2018, comprenant le salaire, les indemnités et autres avantages, se situait dans les fourchettes annuelles suivantes.

Poste	Rémunération annuelle totale	Rémunération supplémentaire liée au rendement
Présidente-directrice générale	De 244 000 \$ à 381 000 \$	De 0 \$ à 95 250 \$
Vice-présidents	De 160 000 \$ à 240 000 \$	De 0 \$ à 48 000 \$
Directeur et cadres supérieurs	De 72 800 \$ à 156 000 \$	De 0 \$ à 10 920 \$

PROJETS DE 2017-2018

Voici une liste des projets approuvés et annoncés publiquement pour la période allant du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. Les détails des projets, y compris le compte rendu des répercussions sur le marché, des avantages environnementaux et des retombées économiques, se trouvent à sdtc.ca.

3E Nano Inc.	Spark Microsystems
Dundee Sustainable Technologies	Metamaterial Technologies Inc.
Electrovaya Corp.	Morgan Solar Inc. (2)
Concentric Ag (Inocucor Technologies Inc)	Springpower International Inc.
GreenMantra Technologies	D-Wave Systems Inc.
Raymor Industries Inc.	Hortau Inc.
Sustane Chester Inc.	NRStor Inc.
Vive Crop Protection Inc.	KmX Corporation
Peak Power Inc	ClinnUp Inc.
	NRT Canada Inc.
	ATTAbotics Inc.
	Ionomr Innovations Inc..



ClinnUp Inc.

